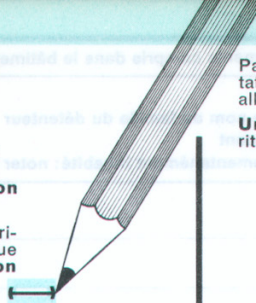


Recensement fédéral de la population 1970

Bordereau de maison

N'écrire qu'avec le crayon reçu.

Lorsque la réponse est imprimée, marquer la case voulue d'un trait horizontal et non d'une croix.



Par **bâtiment**, on entend ici toute construction isolée, ou séparée d'une autre par un mur mitoyen, et servant d'habitation. Dans les maisons doubles, en groupe ou en rangée, chaque construction séparée des autres par un mur allant de la cave au toit est considérée comme un bâtiment indépendant.

Un **bordereau de maison doit être rempli** (par le propriétaire, s'il habite la maison, sinon par l'enquêteur ou l'autorité communale):

pour chaque **bâtiment d'habitation** (maison à un ou à plusieurs logements, maison paysanne, apartment house), même s'il n'est occupé qu'une partie de l'année et s'il est momentanément inhabité

pour tout **autre bâtiment** (fabrique, immeuble administratif ou commercial, maison d'école, établissement, hôtel, etc.) qui est habité ou comprend au moins un logement vacant

pour tout **autre abri** habité au moment du recensement (baraque, mayen, cabane ou refuge de montagne, logement promis à la démolition ou qui n'est plus habitable à cause de son état ou de son éloignement, wagon, roulotte, bateau).

Commune: _____ Secteur n°: _____

000082309

Rue et n° ou hameau, ferme: _____

1 Propriétaire de la maison

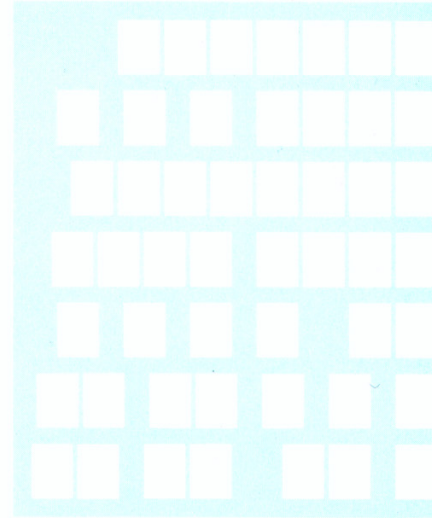
Nom: _____

Adresse: _____

ou
Nom de la gérance: _____

Adresse: _____

Prière de laisser en blanc



- 2 a. Les roulottes, caravanes, bateaux habités et logements de secours doivent être indiqués comme tels.
- b. Pour les maisons paysannes répondre «oui» à la question 2b même si le corps d'habitation est séparé des bâtiments d'exploitation.
- c. Pour les bâtiments transformés ou agrandis, noter l'année de la construction primitive. Pour les bâtiments entièrement reconstruits, indiquer l'année de la reconstruction.

2 Type d'immeuble

- a. Le bâtiment est-il
- b. Le bâtiment abrite-t-il des locaux servant aux arts et métiers ou à l'agriculture (magasin, atelier, café, grange, écurie, etc.)
- c. Quand le bâtiment a-t-il été construit?

	une maison à 1 logement	une maison à 2 logements	une maison à 3 logements ou plus	un autre bâtiment
a.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b.			Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
c.		avant 1947 <input type="checkbox"/>	1947-1960 <input type="checkbox"/>	après 1960 <input type="checkbox"/>

- 3 a. Compter également le rez-de-chaussée, les sous-sols et les autres étages aménagés, même s'ils ne servent pas d'habitation. Le **galetas** doit cependant être compté comme étage, si la moitié au moins en est aménagée en logement.
- c. Répondre «oui» également pour les caves aménagées en abri de fortune.
- e. Par canalisation, on entend aussi bien les égouts communaux que les égouts privés. Pour le recensement, on considère qu'il n'y a pas de canalisation lorsque les eaux usées s'écoulent dans une fosse à purin sans déversoir dans un système de conduites.

3 Caractéristiques de l'immeuble

- a. Nombre d'étages (cave et galetas non compris)
- b. Ascenseur
- c. Abri de protection civile
- d. Chauffage par chaudière combinée (pour différents combustibles)
- e. Raccordement à la canalisation

	Oui	Non
a.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Noter ici tous les logements qui se trouvent dans le bâtiment. Les logements vacants et les résidences secondaires ne doivent être indiqués que s'ils ont leur propre cuisine ou cuisinette.

Un **logement vacant** est un logement habitable, possédant sa propre cuisine ou cuisinette, inoccupé au moment du recensement et à louer de **façon durable** ou à vendre. Sont assimilées aux logements vacants les maisons individuelles à louer ou à vendre.

Les **résidences secondaires** (logements occupés mais momentanément inhabités = LOMI) comprennent avant tout les logements et les maisons de vacances ou de week-end utilisés par le propriétaire lui-même, ou loués pour plus ou moins longtemps, mais qui ne servent pas d'**habitations permanentes**. On considère aussi comme résidence secondaire tout logement équipé d'une cuisine ou d'une cuisinette, non utilisé par le détenteur au moment du recensement (p.ex. logement de montagne ou de plaine, de ville ou de campagne, ou inhabité pour cause de séjour à l'étranger ou à l'hôpital), de même que les logements momentanément inutilisés mais déjà loués ou vendus pour plus tard.

Étage: Sous-sol = S, rez-de-chaussée et entresol = R, 1^{er} étage = 1, 2^e étage = 2, etc.; plusieurs étages, p.ex. R/1, 1/2, R/1/2, etc.; maison individuelle = M.

Logements compris dans le bâtiment

N°	Situation du logement (étage)	Si le logement est occupé: noter le nom de famille du détenteur vacant: noter vacant occupé mais momentanément inhabité: noter LOMI	a sa propre cuisine	a sa propre cuisinette
1			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Logements compris dans le bâtiment

N°	Situation du logement (étage)	Si le logement est occupé: noter le nom de famille du détenteur vacant: noter vacant occupé mais momentanément inhabité: noter LOMI	a sa propre cuisine	a sa propre cuisine
10			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Prière de laisser en blanc

18			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
22			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
24			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
25			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
26			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
27			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
28			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
29			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
30			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
31			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
32			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
33			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
34			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
35			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
36			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
37			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
38			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
39			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
40			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
41			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
42			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
43			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
44			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
45			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si cette liste ne suffit pas, prière d'utiliser un deuxième bordereau de maison et d'y inscrire la mention «Suite».